|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-14)****Busan, 20 octobre – 7 novembre 2014** | logo_Eyyy |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | Document 9(Rév.1)-F |
|  | **7 juillet 2014** |
|  | **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général |
| Retrait de candidature auu poste de vice-secrétaire général |

En référence à la note verbale CHAN.2014.198 ci-joint et datée du 7 juillet 2014, reçue de la Mission permanente de la République arabe d'Egypte auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et autres Organisations internationales en Suisse, j'ai l'honneur de vous communiquer la décision du Gouvernement de la République arabe d'Egypte de retirer la candidature du Dr Amr BADAWI au poste de Vice-secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications.

 Dr Hamadoun I. TOURÉ
 Secrétaire général

**Annexe**: 1

ANNEXE

Mission permanente de la République arabe d'Egypte
auprès de l'Office des Nations Unies et des autres
organisations internationales à Genève

CHAN.2014.198

La Mission permanente de la République arabe d'Egypte auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications (UIT), et fait référence à sa note verbale CHAN.2013.114 en date du 30 octobre 2013 relative à la candidature du Dr Amr Badawi au poste de Vice-Secrétaire général de l'UIT, en vue des élections qui auront lieu dans le cadre de la Conférence de plénipotentiaires organisée à Busan (République de Corée) du 20 octobre au 7 novembre 2014.

La Mission permanente a l’honneur d’informer le Bureau du Secrétaire général de l’Union internationale des télécommunications (UIT) que le Gouvernement de la République arabe d’Egypte a décidé de retirer la candidature du Dr Amr Badawi.

La Mission permanente de la République arabe d'Egypte auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications l'assurance de sa très haute considération.

Genève, le 7 juillet 2014

MISSION